CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E52921** **VALABLE JUSQU'AU** **09/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : MOULIN PLATRERIE-PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/06/2017

Capital : 7 622

56 BIS RUE DE LA CHAUX
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTBRISON 93 B 186 93 B 186

Siret : 392 724 464 00012

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 12 250

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020 100229

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020 100229

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 77 36 67 11 **Fax :**

Portable : 06 76 75 02 94

Responsabilité légale :
MOULIN RÉGIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : bureau@entreprise-moulin.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 692 790 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	11	24/09/2024
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	11	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 09:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025